



Paris, le 13 octobre 2014

Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement

Note à l'attention de Régis PEUTILLOT
Adjoint en charge de la démocratie locale

Cher Régis

La participation citoyenne, qui mise sur l'intelligence collective, est notre marque de fabrique dans le 12^e arrondissement. Nous souhaitons la renforcer encore sur tout notre territoire et dynamiser la démocratie locale. Chacun doit pouvoir **donner son avis et contribuer à la ville collaborative que nous avons promise à nos concitoyens.**

Les **conseils de quartier** sont la clef de voûte de la démocratie locale. Vous leur donnerez une nouvelle impulsion en tant qu'espaces de dialogue, d'animation et de concertation, ouverts à tous. Avant la fin de l'année 2014, vous **procéderez à la réactualisation des trois collèges** qui les composent. Vous serez soucieux de la participation du plus grand nombre, et notamment celle des actifs, souvent peu représentés dans les instances participatives. Pour cela, vous mettrez en œuvre une vaste campagne de recrutement, et diffuserez largement un appel à volontariat auprès des habitants. Les associations de locataires, déjà très actives dans le 12^e, seront intégrées comme membre du 2^e collège.

Dans le cadre de la révision de la Charte parisienne de la participation, d'ici fin 2015, vous adapterez la **Charte des conseils de quartier du 12^e arrondissement**, en introduisant davantage de souplesse dans leur fonctionnement. Vous conforterez les nouveaux conseillers de quartier dans leur rôle de relais citoyen, tant pour faire remonter aux élus les attentes des habitants que pour diffuser l'information municipale à destination du grand public. D'autres **moyens de communication** pourront être testés pour aller plus facilement à la rencontre de la population : stands mobiles sur l'espace public, journaux ou plaquettes dédiés, plate-forme d'échanges en ligne, boîtes aux lettres chez les commerçants, etc. Vous demanderez aux différents services de la Ville, ainsi qu'à nos partenaires, des **temps de formations** destinés aux conseillers de quartier, afin de les aider à assimiler les enjeux techniques.

L'aménagement de l'espace public, l'amélioration du cadre de vie, le renforcement du lien social et l'animation locale sont autant de domaines dans lesquels les conseils de quartier ont prouvé leur savoir-faire. Sur tous ces sujets, vous vous attacherez à faire vivre la réflexion en leur sein et leur capacité à susciter des propositions neuves. Vous serez à l'écoute de leurs sollicitations sur les thématiques qui les intéressent. Ils continueront notamment à s'occuper des **questions de propreté**, aux côtés de Florence Chopin-Genet. Ils seront invités à investir de nouveaux domaines, tels que les comités planète quartier, les comités locaux de l'habitat, le pacte contre l'exclusion, ou encore, en lien avec Fabrice Moulin, les **questions de tranquillité/sécurité** dans le cadre du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement (CSPDA). Vous vous efforcerez de créer une synergie plus forte entre les différents quartiers, au travers de débats et projets communs.

1

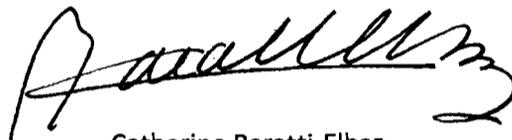
En collaboration avec mon premier adjoint, Richard Bouigue, vous serez attentif à l'**implication des conseils de quartier comme éléments moteurs dans la démarche de budget participatif**. Le 12^e a été le premier arrondissement à le proposer dès 2011, et il a été naturellement un territoire pilote lors de sa mise en place au niveau parisien, à partir de la rentrée 2014. Pour son volet local, vous innoverez encore, en doublant de 10 % à au moins 20 % la part du budget annuel d'investissement de la Mairie du 12^e, directement gérée ainsi par les conseils de quartier.

Mobiliser les connaissances et les compétences de tous est le moyen le plus sûr de répondre aux besoins de la population. Avec le soutien de Richard Bouigue, vous organiserez la **concertation nécessaire aux programmes d'urbanisme**. En vous appuyant sur les conseils de quartier, vous veillerez à articuler participation des habitants et construction des projets. Riverains, commerçants, entrepreneurs, partenaires associatifs ou institutionnels, l'ensemble des acteurs concernés seront consultés sur les aménagements de nos quartiers. Je pense en particulier à la **requalification des places de la Nation et de la Bastille, dans une logique inter-arrondissements**, ou au devenir de la caserne de Reuilly. Vous faciliterez à chaque fois l'appropriation des informations et valoriserez l'expertise d'usage des citoyens, de façon à établir un diagnostic partagé et une production participative.

Enfin, sans négliger les modes traditionnels de concertation, je vous invite à **expérimenter des dispositifs innovants afin de permettre une expression plus grande en nombre et plus représentative des différentes classes d'âges et des publics**. Vous développerez en particulier les potentialités offertes par le numérique. Vous ferez également évoluer les horaires des réunions publiques et consultations de terrain, pour être en accord avec les rythmes de vies des Parisien-ne-s.

J'ai toute confiance en votre capacité à nourrir d'un souffle nouveau la gouvernance démocratique de notre arrondissement, avec l'ensemble de l'équipe municipale, tout au long des six années du mandat que nous inaugurons.

Amitiés



Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement